



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et greffière que lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Danville tenu le 13 janvier 2025, les règlements suivants ont été adoptés :

Règlement 2024-13 – sur la gestion de l’eau potable de la Ville de Danville

Règlement 2024-14 – modifiant le règlement 2022-02 sur la gestion contractuelle

Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la Ville pendant les heures d’ouverture ainsi que sur le site internet au www.danville.ca

Donné à Danville, ce 16^e jour de janvier 2025.

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA
Directrice générale et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Marie-Pier Dupuis, directrice générale et greffière de la Ville de Danville, certifie que le présent avis public a été affiché aux deux endroits habituels soit sur le panneau d’affichage de la Ville de Danville sis au 150, rue Water à Danville et sur le site internet de la Ville de Danville, le tout conformément aux prescriptions du règlement 194-2018 portant sur les modalités de publications des avis publics.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat le 16 janvier 2025.

La directrice générale et greffière,

Marie-Pier Dupuis, DMA, CRHA